

Les activités du Jury pendant le premier trimestre 1999

L'évolution du nombre de cas soumis

Au cours des 3 premiers mois de l'année 1999, le nombre de cas soumis se situe à un niveau comparable à celui de l'année 1998 avec une légère baisse des demandes d'avis préalable et un statu quo des plaintes de consommateurs.

Les demandes d'avis préalable (10) ont représenté 36% de l'activité du Jury.

Les plaintes de consommateurs, (14) restent stables à un niveau inférieur à celui de 1997.

Aucune plainte d'entreprises n'a été enregistrée et les dossiers ouverts à l'initiative du Jury (4) se situent en dessous de la moyenne des trimestres précédents.

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts de janvier à mars 1999 est de 25 (plusieurs plaintes ou demandes d'avis peuvent concerner la même publicité), soit une baisse de 22% par rapport au 4e trimestre 1998 (32) et par rapport au 1er trimestre 1998 (32).

	1997				1998				1999
	<u>1er trim.</u>	<u>2ème trim.</u>	<u>3ème trim.</u>	<u>4ème trim.</u>	<u>1er trim.</u>	<u>2ème trim.</u>	<u>3ème trim.</u>	<u>4ème trim.</u>	<u>1er trim.</u>
Demandes d'avis préalable	12	14	11	7	14	16	12	14	10
Plaintes de consommateurs	28	29	27	25	13	11	13	15	14
Plaintes d'entreprises	4	-	-	1	2	-	-	1	-
Cas examinés à l'initiative du Jury	7	11	7	3	7	7	2	6	4
	51	54	45	36	36	34	27	36	28
Cas non-traités (hors compétence)	19	14	19	13	17	12	10	12	9
TOTAL	70	68	64	49	53	46	37	48	37

Les résultats des interventions du Jury

Du 1er janvier au 31 mars 1999, 31 dossiers ont pu être clôturés et ont reçu les solutions suivantes :

<u>SOLUTION</u>	<u>ORIGINE</u>	Demandes d'avis préalable	Plaintes		Initiatives Jury	TOTAL	
			Consom- mateur	Entreprise			
1. Pas de remarques ou publicité justifiée		4	8	-	1	13	42%
2. Publicité modifiée ou arrêtée : a) Modification acceptée par l'annonceur b) Arrêt par l'annonceur c) Arrêt ou suspension par les media sur recommandation du Jury		1	3	-	-	4	13%
		4	2	-	2	8	26%
		2	1	-	-	3	9,5%
3. Avis négatif, réserves		1	1	-	-	2	6,5%
4. Campagne publicitaire ponctuelle ou achevée ayant justifié une recommandation pour l'avenir		-	1	-	-	1	3%
5. Satisfaction offerte au plaignant par l'annonceur		-	-	-	-	-	-
6. Dossier traité par instances judiciaires ou administratives		-	-	-	-	-	-
		12	16	-	3	31	100%

Le Jury a tenu 6 réunions au cours de ces 3 mois.

* *
*